

Compte-Rendu Séminaire

« Écologie Industrielle et Territoriale (EIT) : une nouvelle dynamique pour le territoire ! »
21/11/17 Aix-en-Provence

Présents :

	Nom	Organisme
Collège de l'État et des établissements publics	G. Calleja	DREAL - DIRECCTE PACA
	J-P. Delcasso	DDT 84
	M. Devèze	GPMM
	M-J. Fabre	Conseil départ. 13
	A-M. Fruteau de Laclos	ADEME
	L. Gaubert	REGION PACA
	P. Hennebert	INERIS
	P. Icard	Conseil départ. 13
	P. Leclercq	
	F. Quiot	INERIS
	S. Reiche	GPMM
	P. Vargelli	DDTM 13/SU
	B. Vigne	ADEME
Collège des collectivités	M. Boulé	CCCV
	C. Deblais	REGION PACA
	M-C. Dho Fiandino	AMP Métropole Istres
	C. Eydoux	AMP Métropole Salon
	N. Fortuit	Semag
	A. Fournier	AMP Métropole Istres
	D. Giabiconi	REGION PACA
	D. Guieu	AMP Métropole Mars.
	P. Lagarrigue	AMP Métropole Istres
	F. Lespinasse	AMP Métropole Istres
	R. Mei	Mairie de Gardanne
	E. Thomas	AMP Métropole Mars.
	P. Varin	CD 13
Collège des Industriels	M. Bayard	UIC MEDITERRANEE
	E. Beaudet	Sarp Industries -
	B. Brun	Arcelormittal
	G. Brusson	Elengy Cavaou Fos
	C. Coillot	Pépinière Aix
	M. Comet	LEHV
	L. Crochet	Trimatec
	B. Cubadda	Sarp Industries -
	B. Descalès	Inéos
	V. Dumazert	Seramm
	V. Garbal	Solamat-Merex
	J-P. Gendarme	Kem One Fos
	M. Janin	Ecocem France
	N. Khazri	Eurofins
	C. Louis	Orée
	J. Marais	SUEZ
	V. Massol	Luquette Evènement
	C. Ménard	Environnement Industrie
	M. Philibert	TEA - GCA
	L. Provansal	Capvert Energie
	P. Prunet	GRTgaz
	L. Pugliesi	Artech Formation
	C. Ramombordes	Solamat-Merex

	A. Rigo	CCIMP
	T. Vanderdonckt	LEHV
	F. Vincendon	GRTgaz
Collège des Associations	G. Atichian	FNE PACA
	A. Aubaud	FNE 84
	R. Carrodano	CVGG Aix Gardanne
	F. Colard	UFC Que Choisir PACA
	J. Demeure	FNE PACA
	F. Dor	Enerpol 84
	M. Guérin	Fare Sud
	J. Guiraud	UFC Que Choisir PACA
	A. Labouesse	Le Citron Jaune
	F. Lalande	ADPLGF
	N. Mat	PIICTO
	D. Pelliccio	CIQ St André
	E. Pelliccio	Conféd.gén. des CIQ
	M. Pibarot	CIQ de Vède - Auriol
	J-P. Saussac	La Nesque Propre
	R. Tassy	ECO-RELAIS
Collège Salariés	J-J. Blanc	FO - UDFO

Rédaction : Gwénaëlle Hourdin, SPPPI PACA

Validation : Intervenants avant le 26 janvier, participants avant le 09 février 2018

Présentations & liens : Sur le site internet du SPPPI PACA

<http://www.spppi-paca.org/a/371/-ologie-industrielle-et-territoriale/>

↳ Accueil > Axes de travail > Déchets > Écologie Industrielle et Territoriale

Ordre du jour :

Généralités EIT :

- **Introduction** (Caroline Louis, Association Orée)
- **EIT dans le contexte régional (Région PACA, État, ADEME)**
 - Grégoire Calleja, Chef de projet Économie verte et RSE, DREAL PACA/DIRECCTE PACA,
 - Dominique GIABICONI, Chef de projet Économie circulaire et RSE au Service Économie Circulaire et de Proximité, Conseil régional PACA,
 - Christelle Deblais, Chef de projet Économie Circulaire et Déchets, Conseil régional PACA,
 - Anne-Marie Fruteau de Laclos, Coordinatrice Acteurs et Activités économiques et Instrutrice sur les Thématiques Transversales : Écologie Industrielle Territoriale - Économie de la Fonctionnalité- Ecoconception - Économie Circulaire - RSE-DD, Ademe.

Échanges avec la salle, questions/réponses

Zoom activités économiques (EIT)

- **Synergies spontanées**
 - Ecocem France Murielle Janin, Responsable développement Marchés, Ecocem France
 - Kem One Jean-Philippe Gendarme, Directeur KemOne

Échanges avec la salle, questions/réponses

- **Développer une culture, une gouvernance, une démarche**
 - Animation Marc Bayard UIC Méditerranée
 - Marion COMET, chargée de mission et d'animation, LEHV - Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée LEHV
 - Nicolas Mat, secrétaire association PIICTO
 - Chloé Ménard, chargée de mission Environnement industrie

Alexandra Rigo, Conseillère Expert Développement Durable, CCIMP
Anne-Marie Fruteau de Laclos, ADEME

Échanges avec la salle, questions/réponses

- Démarches innovantes
Animation Nicolas Mat PICTO
Magali Devèze, Chef de service Environnement, GPMM
Corinne Ramombordes, Directrice générale déléguée, Solamat-Merex
Patrick Prunet, Directeur du projet Jupiter 1000, GRT Gaz
Emmanuel Thomas, directeur de l'innovation, de la stratégie et des mutations industrielles, Métropole Aix-Marseille Provence

Échanges avec la salle, questions/réponses

Glossaire

AMI : Appel à Manifestation d'Intérêt

EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, and Amortization

EIT : Écologie Industrielle et Territoriale

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

OIR : Opération d'Intérêt Général

PNSI : Programme National de Synergies Inter-entreprises

PTSI : Programme Territorial de Synergies Inter-entreprises

Liens :

- Elipse : <http://www.environnement-magazine.fr/pollutions/article/2016/11/30/48593/oree-presente-elipse-referentiel-evaluation-des-projets-ecologie-industrielle.php>
- ActiF : <http://www.cci.fr/web/developpement-durable/actif>
- Appel à projets FILIDECHET 2018 www.regionpaca.fr
- ARII : Agence Régionale de l'Innovation et l'internationalisation <http://arii-paca.fr/>
- BPI France <http://www.bpifrance.fr/>
- Comethe : <http://www.comethe.org/>

Généralités :

Introduction Caroline Louis, Orée

Cf présentation

Le développement de l'écologie industrielle est très vertueux. Ceci dit, quand on développe ce nouveau modèle, on perturbe une économie en place. Par exemple lorsque l'on développe les circuits courts, ce sont les transports qui diminuent, ou par le recyclage, la consommation de ressources naturelles diminue et les exploitants de ces ressources perdent une partie de leur activité. Est-ce qu'il existe des évaluations de ces impacts négatifs et comment montre-t-on que les effets positifs sont supérieurs aux impacts négatifs ? (Marc Bayard, DD UIC)

Réponse Caroline Louis

L'objectif effectivement est de ne pas avoir un transfert d'impact. L'idée est d'avoir un cercle vertueux. On manque aujourd'hui d'éléments sur ces transferts d'impacts.

Orée gère une plateforme Elipse qui est un outil d'évaluation et de suivi des projets d'EIT. C'est une plateforme qui succède à Comète, qui était une démarche de gestion de projets EIT coconstruite.

Elipse recense également les démarches sur les territoires, et permet d'évaluer ces démarches (environ 80). Une première compilation a été faite en 2016 sur les chiffres 2015. Les plus anciennes démarches datent seulement de 2012. C'est très récent. Nous mettrons à jour l'année prochaine, la compilation des

démarches sur le territoire national avec les chiffres de 2017.

Est-ce que vous pouvez intervenir sur le problème de l'obsolescence programmée ? (Jean-Jacques Blanc, FO)

Réponse Caroline Louis

La lutte contre l'obsolescence programmée s'inscrit dans l'économie circulaire, et ce, à plusieurs endroits : dans l'écoconception, dans l'allongement de la durée d'usage par exemple.

Complément Grégoire Calleja

La Loi sur la consommation du 17 mars 2015 a imposé aux fabricants d'afficher la durée de disponibilité des pièces détachées de leur produit (à compter du 1^{er} janvier 2015), et a prévu, dans un délai d'un an à compter de sa promulgation, la remise d'un rapport du Gouvernement au Parlement sur l'obsolescence programmée, sa définition juridique et ses enjeux économiques. Ce sont ces réflexions et rapport qui ont conduit aux éléments législatifs contraignants qui ont été transposés dans la Loi de 2015 sur la Transition Énergétique et la Croissance Verte.

Complément Caroline Louis

La loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte (loi n° 2015-992) a créé le délit d'obsolescence programmée : on n'a plus le droit de réduire artificiellement la durée de vie d'un produit. Le fabricant risque deux ans d'emprisonnement et 300 000 euros d'amende, ou 5 % du chiffre d'affaires annuel. L'idée est une responsabilisation des producteurs et un accompagnement pour qu'il y ait une prise de conscience des consommateurs. La réglementation est encore immature sur ce sujet.

Pour moi, les logiques d'obsolescence programmée vont droit dans le mur, dans la mesure où l'on se dirige vers une finitude des matières premières et qui sont de surcroît de moins en moins disponibles. Tout l'intérêt aujourd'hui est de, pour réutiliser la matière, faire des choses de plus en plus efficaces et performantes pour utiliser un minimum de matières, sinon les modèles ne sont pas soutenables. Cela reste mon avis personnel.

Je voudrais rappeler que même si effectivement la matière est importante, il faut comptabiliser l'énergie, de l'eau, et il y a également d'autres puissances sur d'autres ressources naturelles. (Grégoire Calleja, DREAL-DIRECCTE)

Réponse Caroline Louis

Effectivement, vous avez raison. En EIT, on parle de flux, ce qui inclut matière, énergie, eau et déchets.

EIT dans le contexte régional (G. Calleja, A-M Fruteau de Laclos, C. Deblais et D. Giabiconi)

Cf Site internet

Points-clés :

- Généralités :
 - o L'EIT ne se décrète pas, l'initiative peut être facilitée, mais il faut saisir les opportunités.
 - o L'EIT intègre l'ensemble des acteurs d'un territoire.
 - ⇒ nécessité pour les pouvoirs publics de faciliter (méthodologies, évaluations...) les démarches.
- Sur le plan national :
 - o il y a, sur le territoire national, un foisonnement de projets et d'animations.
 - o À ce jour, la pérennité des démarches tient à l'aide publique.
- La généralisation de l'EIT demande :
 - o une massification des données
 - o une évaluation efficace pour nourrir de retour d'expérience et les nouvelles démarches.
 - o une économie de moyens et une animation nationale (formations, outils, management des retours d'expérience)
 - o une gouvernance nationale incluant tous les acteurs et les différents collèges.
 - ⇒ le 23 novembre, lancement du réseau national EIT pour lancer la réflexion et la mise en œuvre de ces 4 axes pour une généralisation de l'EIT. Il existe déjà de nombreux outils (PNSI, PTIS, Elipse, ActiF) qui vont permettre la structuration nationale de la généralisation de l'EIT.

- La transition énergétique donne une large part à l'économie circulaire et la stratégie nationale est très volontariste.
- Au sein de la Région PACA, la thématique économie circulaire est incluse dans deux grandes directions : « Économie » et « environnement et territoires », ce qui est révélateur de la place donnée à l'économie circulaire.
 - o L'économie circulaire est un volet du futur Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, en cours d'élaboration.
 - o En région PACA, près de 15 démarches sont en cours, très diverses et riches en retours d'expériences portées par EPCI, par groupements industriels, par associations d'entreprises dans les Zones Artisanales.
 - o La région soutient l'EIT à travers :
 - un appel aux projets (avec l'Ademe) dédié aux entreprises (consommation responsable, économie de la fonctionnalité et approvisionnement responsable)
=> lancé début janvier pour réponse avant le 15/02/2018.
 - Un cadre d'intervention pour soutenir les démarches EIT en PACA en permettant l'intensification des dynamiques de substitution (ressources, énergie). Les projets éligibles sont des projets déjà structurés. Cette opération vise les acteurs économiques du territoire. Le cadre d'intervention peut financer du fonctionnement, de l'animation, des études techniques sur la mutualisation.
 - L'appel à projets FILIDECHET qui permet de soutenir les projets de substitution de matière première par un déchet (étude de faisabilité, investissement pour le prototype, etc...)

En région PACA, devrait être adopté bientôt une convention cadre entre la région, l'État, l'Ademe, les Chambres consulaires sur l'économie circulaire avec la mise en place de différents outils et une politique partagée entre les différents acteurs. (Grégoire Calléja)

Complément Caroline Louis

Pour compléter, nous avons prévu avec les trois acteurs (institut de l'éco circulaire, Orée, CCI) qui gèrent les trois outils (PNSI, (futur PTSI) Elipse, ActiF)) une formation de trois jours qui sera déclinée en région en 2018. La première formation aura lieu à Paris le 15 mars.

Complément Anne-Marie Fruteau de Laclos

Le mot généralisation peut être ambigu. Il ne s'agit pas d'homogénéiser des pratiques de manière à ce qu'elles puissent servir. Il s'agit de mettre en valeur l'ensemble et la diversité des pratiques dans les contextes où elles sont les plus adaptées.

Complément Dominique Giacobini

Effectivement, il y a une convention-cadre régionale qui a été préparée sur l'économie circulaire (à l'instar de ce qui a été fait en matière de RSE) entre l'Etat (DREAL et DIRECCTE, l'ADEME, la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale, le Conseil Régional et la Chambre des métiers et de l'artisanat régional va être prochainement adoptée. Elle permettra en 2018 que l'ensemble des acteurs aille dans la bonne direction. Cette convention inclura notamment une plateforme régionale qui permettra aux acteurs de l'économie circulaire de se retrouver et de construire une politique régionale de l'économie circulaire.

La logique industrielle est une logique financière, depuis l'extraction des matériaux, jusqu'au produit fini. En général, les producteurs de matériaux et de produits finis sont différents. Or pour le premier, il n'y a aucun intérêt à réemployer. Y a-t-il dans les grands groupes une mise en place progressive de réemploi afin de ne pas consommer la Terre. Je ne sais pas si l'échelle départementale ou régionale est véritablement suffisante. Elle est tout à fait légitime et sera efficace dans des microcréneaux, mais est-ce qu'à l'échelle où sont extraits les matériaux, il ne serait pas souhaitable de passer à l'échelle nationale voire internationale pour que ces filières soient mises en place par l'intermédiaire de grandes compagnies ? (Marc Guérin)

Réponse Nicolas Mat, PIICTO

Nous avons un exemple type de cette approche sur PIICTO, c'est le cas de Jean Lefèvre Méditerranée qui, à une très grande échelle (à hauteur de 400 000 tonnes par an), recycle des matériaux (déchets de carrières ou de chantiers), sur notre territoire.

Réponse Jocelyne Marais, Suez

Suez est vraiment engagé dans l'économie circulaire, nous avons de nombreux exemples à travers l'Europe de réemploi, de réutilisation et surtout d'utilisation de matériaux secondaires en substituant des matériaux premiers. Nous avons une usine aux Pays-Bas qui à partir de certains plastiques refait des plans de travail durables et résistants. En France, nous avons également des usines qui, à partir des plastiques, produisent des granulats pour les proposer aux industriels de la chimie comme produits de substitution. On est inscrit dans cette dynamique. Mais il faut aussi tenir compte du fait que le consommateur n'est pas toujours confiant dans les produits fabriqués à partir de déchets. Ainsi, pour les matelas, les gens ne sont pas prêts à réutiliser les mousses. Il y a une sensibilisation à faire, peut-être par l'intermédiaire de label pour inciter à être écoresponsable.

Complément Christelle Deblais, CR PACA

Dans l'AAP FILIDECHET, nous avons aidé plus d'une centaine de porteurs de projets sur des projets très concrets de développement de produits à partir de déchets. Il y a plusieurs exemples en région à l'instar de Jean Lefevre Méditerranée.

On poursuit cet appel à projets dans cette logique d'économie circulaire très concrète et très locale. Par ailleurs, vous évoquez la difficulté à utiliser les produits issus de déchets. Nous avons lancé le 19/10/2017 avec l'ARPE et l'ADEME, un groupe de travail sur les marchés publics de travail pour essayer de faire évoluer les pratiques dans les marchés publics, pour utiliser de façon plus efficiente ce qui est issu de l'économie circulaire dans les travaux publics dans un premier temps et dans le bâtiment dans un deuxième temps. Ce travail sera mené en 2018. Il est important que les acheteurs publics soient mobilisés sur ce sujet.

Complément Anne-Marie Fruteau de Laclos

Effectivement, l'écologie industrielle et territoriale doit être une stratégie de toutes les entreprises de la plus petite à la plus grande, nationale ou internationale pour que cela puisse servir l'appel aux ressources. L'accessibilité des ressources devient de plus en plus problématique pour certains et va le devenir rapidement pour d'autres. C'est un argument économique de poids pour faire entrer les principes de l'EIT dans les stratégies économiques des entreprises.

Il faut que tout le monde s'y mette, y compris les consommateurs et pour cela, les sensibiliser et changer de sémantique en sortant du mot déchet qui dit être réhabilité en « nouvelle ressource »

Complément Marie-Claude Dho Fiandino

Depuis 50 ans, deux entreprises sur le terminal de Fos, Air Liquide et Élengy échangeaient des frigories et calories. Mais il n'y avait pas de volonté politique ni territoriale, cette initiative est donc restée isolée. C'est le sens de mon message ; sans volonté politique, on ne peut pas avancer en économie circulaire.

Zoom activités économiques (EIT)

Intervention Jean-Philippe Gendarme, Kem One

Kem One est tombé en redressement judiciaire en 2013. Cela a été un choc pour les salariés et tous les contractants. On s'est alors posé la question de l'amélioration de notre performance. Nous sommes allés voir nos voisins pensant y trouver des pistes d'amélioration. C'est un point essentiel, **il faut qu'il y ait une réelle volonté du partenariat et de transparence dans les échanges.**

On s'est aperçu que beaucoup d'industriels à moins de 2 km, utilisaient de l'acide chlorhydrique (HCl) à 33 %, qui venait de différents endroits (Isère, hautes Alpes, Rhône) et même de plus de 1000 km (en Allemagne).

Chez Kem One, nous avons des installations industrielles capables de faire de l'acide chlorhydrique, mais pas au titre visé de 33 %. On a étudié la faisabilité, engagé une procédure de modification pour essai industriel. En 2014, nous avons affrété 2 camions à 2 clients potentiels qui ont validé la qualité de notre produit. Dès 2015, nous avons commencé à faire des livraisons. En 2017, nous serons à environ 10 000 tonnes (contre une production de 0 en 2013).

Cela a également généré de l'investissement et créé aussi de l'emploi local (sous-traitance).

Autre bénéfice : en termes de transport, les kilométrages moyens parcourus par camion étaient d'environ 550 km contrairement à 60 km aujourd'hui, réduisant ainsi tous les inconvénients liés à ce type de transport. Il y a donc eu un impact écologique important, un impact économique important (meilleur prix,

facilité d'approvisionnement...).

Pour les entreprises, on s'attache beaucoup aux contraintes, mais cette démarche a aussi été génératrice d'emploi et de progrès social. C'est plus de 300 000 € d'EBITDA. C'est un impact économique de plus d'un million d'Euros par an en tenant compte des effets indirects.

Complément Grégoire Calleja, DREAL

On peut aussi tenir compte de la diminution des risques liés au transport.

Vous parliez de transparence, a-t-il été facile d'établir une relation de confiance ? (Bernard Vigne, Ademe)

Réponse Jean-Philippe Gendarme, Kem One

Ce que je vais vous dire va vous étonner, car je l'étais moi-même. Quand j'ai pris mon bâton de pèlerin et fait le tour des entreprises en 2013, je me demandais comment j'allais être reçu, chacun étant pris dans son quotidien souvent appartenant à un grand groupe, ce qui induit un fonctionnement vertical plus que transversal. Paradoxalement, j'ai reçu une écoute élevée de l'ensemble des acteurs. Et à l'issue des discussions, je leur ai proposé de se regrouper sous forme plus structurée et l'ensemble des patrons a manifesté son intérêt.

Est-ce qu'il a fallu modifier les spécifications des clients ? (XXX)

Réponse Jean-Philippe Gendarme, Kem One

Non, nous sommes partis de la demande et des spécifications du client, c'est le sens le plus pertinent.

Présentation Ecocem France Murielle Janin

Cf présentation.

Vous affichez de très bons scores en CO₂, mais tenez-vous compte du transport (Paris par exemple) ? (Jean-Jacques Blanc, FO)

Réponse Murielle Janin, Ecocem France

Tout à fait, pour une livraison à Paris, on double effectivement le CO₂, mais cela reste très faible par rapport au ciment traditionnel. Nous avons pour cela développé le transport multimodal par train et camion

Ce matériau est-il recyclable ? (Pierre Hennebert, Ineris)

Réponse Murielle Janin, Ecocem France

Oui, il est recyclable, il est même plutôt meilleur à recycler, car il contient moins de sulfates et a une plus grande capacité de réutilisation.

Que devenait le laitier avant ? (Anne-Marie Fruteau de Laclos, Ademe)

Réponse Murielle Janin, Ecocem France

Avant l'arrivée d'Ecocem France, le laitier était utilisé par les cimentiers et exporté. Nous avons proposé de le valoriser et d'acheter ce laitier alors qu'au préalable, c'était un déchet.

Cela montre un aspect intéressant, la relocalisation de sa mise en œuvre au plus près de la ressource et donc redynamiser l'économie locale. (Anne-Marie Fruteau de Laclos, Ademe)

Réponse Murielle Janin, Ecocem France

On cherche aussi de nouvelles façons d'utiliser le produit, par exemple la protection incendie ou encore dans l'inhibition des métaux lourds, des tests sont en cours en Suède et en Irlande.

Complément Bernard Brun, ArcelorMittal

C'est de l'EIT à rebrousse-poil. Loin de moi l'idée d'aller à l'encontre de l'EIT. Il faut quand même regarder la réalité et prendre conscience que la réglementation a nui à la revalorisation des déchets. Les temps ont changé et tout ce qui se met en place (comme des conventions, etc.) favorise ces possibilités.

Pour un chimiste, il n'y a pas de déchet, mais un produit qui s'analyse et en fonction de ses caractéristiques (toxicité, composants, etc.), différentes utilisations de ce produit sont possibles. (Marc Bayard, UIC Méditerranée)

Avez-vous des contacts avec l'installation de traitement des sédiments marins dans le Var à Six-Fours-Les-Plages ? (Bernard Vigne, Ademe)

Réponse Murielle Janin, Ecocem France

Nous avons eu quelques contacts avec le Pôle Mer, mais nous attendons les résultats des thèses qui sont en cours pour aller plus loin.

Première Table ronde : Développer une culture, une gouvernance, une démarche.

Introduction Marc Bayard, UIC Méditerranée

En 5 ans, nous avons beaucoup progressé sur ce sujet dans la région. Il y a eu vraiment l'émergence d'une conscience partagée entre les industriels, les collectivités et l'État.

Cela a été dit, il faut changer de culture et parler à son voisin. La vraie question est comment faire émerger des projets, et on l'a vu, ce n'est pas si facile. Comment structure-t-on tout cela ? Et avec quelle gouvernance ? Je vais commencer par vous demander de vous présenter succinctement.

Intervenants :

- Marion Comet, chargée de mission et d'animation, LEHV - Les Entrepreneurs de l'Huveaune Vallée
- Nicolas Mat, secrétaire association PICTO
- Chloé Ménard, chargée de mission Environnement industrie
- Alexandra Rigo, Conseillère Expert Développement Durable, CCIMP
- Anne-Marie Fruteau de Laclos, ADEME

Chloé Ménard

Environnement Industrie est une association d'industriels à caractère professionnel qui regroupe environ 80 industriels, fédération professionnels inclus et chambre de commerce de la région PACA.

Nos missions vont de la représentation de l'industriel au sein d'instances régionales (comme Air PACA ou le comité de bassin de l'Agence de l'Eau), à l'accompagnement des entreprises que ce soit collectivement ou individuellement, sur les thématiques chimiques de l'environnement ou du risque industriel.

Le projet NCIS a débuté en 2014, avec comme objectif de contribuer au développement de l'EIT en particulier sur le territoire de l'Ouest des Bouches-du-Rhône. Ce projet porte sur un territoire assez vaste (Cf carte). Ce projet a consisté en une étude des flux (au moyen d'entretiens), en une analyse de ces flux et une identification des pistes de synergies.

Environ 70 entreprises ont été rencontrées et environ 50 pistes d'optimisation de flux ont été dégagées. Pour la moitié de ces synergies, cela a abouti à une mise en contact entre les industriels. Nous sommes aujourd'hui dans la réflexion sur « la saison 2 » de ce projet qui sera constitué à minima de l'animation de ce réseau et la poursuite de la dynamique mise en place.

Nicolas Mat

Fos est une plateforme industrielle portuaire qui intègre des unités très hétérogènes (sites très petits d'environ 300 salariés) et une grande diversité d'activités (autour de la chimie, des matériaux, de l'énergie). Les facteurs de réussite, mais aussi de résilience des démarches d'EIT peuvent prendre corps dans la **diversité des activités économiques**.

PICTO est une association créée il y a 3 ans, qui regroupe une quarantaine de membres privés/publics (industriels, GPMM, acteurs du tertiaire qui sont chacun à leur échelle des facilitateurs).

L'association a deux objectifs :

- o Consolider les emplois industriels existants.
- o Développer de nouvelles opportunités d'implantation, soit d'acteurs industriels, soit de porteurs de projets innovants.

En effet, PICTO est une réserve foncière pour le développement économique assez importante, mais aussi un bon terrain d'expérimentation pour la transition économique que tout le monde appelle de ses vœux.

Alexandra Rigo

La CCIMP fait de l'accompagnement de ces démarches EIT depuis déjà plusieurs années.

L'EIT était pour nous une thématique assez évidente par l'approche territoriale, l'impact environnemental et la recherche de solutions alternatives, et ce en particulier sur les zones d'activités. Cela nécessite de l'animation économique, domaine que l'on connaît bien.

Nous avons proposé un premier projet en 2015 (METSIE), à l'association des entrepreneurs de l'Huveaune Vallée. Sur cette zone mixte (industrie, activité tertiaire et habitations), ce sont plusieurs activités avec des problématiques d'acceptation de l'industrie, de mobilité et d'impact environnemental.

Marion Comet

J'ai récemment pris mes fonctions sur ce poste mais j'ai pu observer qu'il est important sur de tels projets **de garder la dynamique et pour cela d'avoir de la ressource à y consacrer**, sinon on perd des industries, de l'énergie et du temps. Pour les entreprises, cela peut aussi leur paraître moins important que leur activité principale, il faut donc trouver un axe de communication pertinent.

Anne-Marie Fruteau de Laclos

L'Ademe est l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie, c'est un EPIC, sous tutelle du ministère de l'environnement et de celui de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Ses missions sont de promouvoir et de mettre en œuvre le projet environnemental du gouvernement. Cela se traduit concrètement par des actions, au niveau national et régional, de soutien financier et méthodologique par l'intermédiaire d'appel à projets, AMI pour le niveau national ou appel à projet en partenariat avec les Conseils Régionaux. Nous avons aussi tout un travail de tissage de partenariats avec les acteurs de l'environnement et de l'économie au niveau national et au niveau régional.

Concernant l'EIT, nous avons accompagné avec le Conseil Régional PACA, une quinzaine d'entreprises ou de projets comme PICTO, METSIE ou NCIS.

L'Ademe accompagne l'émergence et la mise en œuvre de démarches, mais aussi l'expérimentation ou la création d'outils et à l'innovation. En résumé, de la méthodologie, du financement et aussi un soutien à la mise en lien de l'ensemble des acteurs.

Pour rebondir sur le projet NCIS, il y avait potentiellement 200 clients de cette démarche, 70 y ont effectivement participé. Comment cela s'est-il passé ? (Marc Bayard, UIC)

Réponse Chloé Ménard

La phase de sensibilisation a effectivement été très longue, nous avons fait connaître ce projet au cours de nombreuses réunions en amont et ensuite une étape très longue de prise de contact. À partir du moment où les rendez-vous ont été pris, nous avons alors les portes ouvertes. Effectivement, ce temps de sensibilisation et d'entrée dans les entreprises a été très long.

Marc Bayard

Je le dirai de façon plus sèche, moi le premier en allant voir les industriels, les réponses obtenues étaient : « Je n'ai pas le temps », « J'ai d'autres objectifs, ça ne m'intéresse pas, je n'ai pas de problèmes ». J'étais bien conscient que c'est en abordant techniquement les sujets de fond qu'on œuvre à faire émerger les sujets. Il faut créer les conditions favorables, mais ce n'est pas simple quand on ne décroche pas le premier rendez-vous. Comme le disait Jean-Philippe Gendarme, dès que les portes sont ouvertes, les échanges sont fructueux.

Nous allons repasser la parole à PICTO et rentrer dans les questions du jour.

Une fois que l'association est créée, quelle est l'animation, comment cela se passe-t-il ?

Nicolas Mat

Je suis arrivé dans l'association alors qu'elle était déjà créée par les industriels qui s'étaient spontanément rapprochés les uns des autres, créant une dynamique. L'animation vient juste amener à notre humble niveau quelques éléments pour animer, mettre de l'huile dans les rouages et organiser les Groupes de Travail, le nerf de la guerre est bien évidemment d'avoir des capacités financières de partage de cette animation. Aujourd'hui, cela s'opère à travers des cotisations des membres, mais également des subventions qui nous sont octroyées avec une dégressivité dans le temps par des partenaires publics/Métropole, l'Ademe, la DREAL et le Conseil Régional sur les projets ponctuels. Il y a là pour l'animateur, un vrai enjeu, il suscite des projets et/ou les accompagne. **Ce qui nécessite la conviction des membres, car les acteurs doivent**

prendre le relais opérationnel.

À l'image des écosystèmes naturels qu'on essaye de dupliquer à travers l'EIT dans nos écosystèmes anthropiques, on coopère pour survivre. Il s'agit de trouver de nouvelles opportunités entre les acteurs pour se créer de nouveaux marchés, faire de véritables économies. **Il faut une force de persuasion en s'appuyant sur des exemples concrets.**

Marc Bayard

On voit ainsi sur trois projets, qu'il faut y mettre du cœur à l'ouvrage.

Par ailleurs, il faut aussi des relais, je vais me tourner vers Alexandra Rigo de la CCI, qui est le représentant du monde économique auprès d'autres relais institutionnels. Est-ce que ce type de démarches est soutenu, par le président de la CCI, par exemple, est-ce que vous sentez vraiment un mouvement de fond par rapport à ces démarches ?

Alexandra Rigo

Le soutien, nous l'avons déjà directement par nos partenaires financeurs (Ademe, Conseil Régional, État). Pour notre président, ce sont des thématiques un peu nouvelles, il est en poste depuis seulement janvier, il est très ouvert à l'innovation et l'EIT c'est une démarche innovante dans ses aspects d'échange entre industriels, de solutions alternatives, de nouveaux modèles économiques, de nouvelles filières. C'est innovant et notre président y est sensible.

Il peut y avoir aussi ponctuellement le soutien des collectivités, c'est le cas par exemple pour le projet METSIE, nous avons enquêté auprès des parties prenantes, dont la politique de la ville et de la Métropole, pour connaître leur intérêt par ce type de projet, si cela pouvait s'intégrer dans certains axes de leurs propres projets ou si cela pouvait être un frein.

Ainsi, entre la chocolaterie et Heineken, il y a une piste pour échanger l'eau avec des forages d'eau, un pipeline qui pourrait passer sous l'autoroute. Il y a, dans ce cas, d'autres acteurs à inclure dans le projet, il faut le faire très en amont avec la concertation et lever les freins au départ.

Par ailleurs, sur la partie culture de ces projets, nous avons ici trois approches différentes

- Une association d'industriels qui se sont réunis autour d'une problématique comme et avec un projet en filigrane.
- Le projet NCIS à lui, permis de faire échanger des industriels qui n'avaient pas l'habitude de communiquer ensemble, et qui l'ont fait une fois le projet lancé.
- Dans METSIE, les industriels avaient l'habitude de travailler ensemble sur des sujets très variés et la CCI leur a apporté un nouveau sujet « sur un plateau ». La greffe a bien pris sur METSIE, car il y avait déjà **une relation de confiance**. Je pense que c'est un élément-clé dans la réussite d'un projet EIT. L'association avait l'habitude de se réunir autour de GT et METSIE est arrivé au bon moment pour permettre une réorganisation de l'association autour de commissions filières au nombre de trois :
 - o Industries
 - o Grandes Enseignes
 - o Santé

Cette réorganisation a permis de faciliter les échanges entre pairs. C'était une volonté de travail d'abord en silos de façon cloisonnée, pour commencer maintenant à faire de l'interfilière.

Marc Bayard

À ce stade, nous avons touché du doigt les questions de culture, de rapprochement et d'organisation, d'animation voire de gouvernance avec l'association. Je propose de laisser la parole à la salle, vous avez peut-être des interrogations ?

Bonjour, je suis porteur d'un projet EIT, qui à partir de cartons recyclés, vise à fabriquer de la ouate de cellulose. Le projet a été proposé à plusieurs instances. À ce stade, c'est-à-dire au tout début du projet, je ressens un besoin d'être accompagné, d'être épaulé par les pouvoirs publics. Je suis dans l'attente d'une animation, d'une mise en réseau, de relais. (Isowat, M. Coillot)

Réponse Anne-Marie Fruteau de Laclos

Vous exprimez un besoin qui est partagé par l'ensemble des lauréats FILIDECHET dont je crois que vous faites partie.

Réponse Christelle Deblais, Région PACA

Effectivement, dans le cadre de FILIDECHET, nous avons des groupes d'échanges pour que les entreprises se rencontrent et bénéficient de cet échange d'expérience au niveau régional.

Je rappelle aussi que nous avons mis en place au Conseil Régional, un guichet unique avec notamment un site internet pour accompagner les projets d'entreprise.

Dans le cadre des OIR, les entreprises qui souhaitent candidater peuvent le faire sur le site de l'ARII (Agence Régionale de l'Innovation et l'internationalisation).

Cet accompagnement, si vous êtes retenus, vous permet d'accélérer votre projet dans le cadre des OIR. Je crois que vous avez candidaté. D'autres entreprises de FILIDECHET ont également candidaté. Je vous conseille vivement de vous en rapprocher. Tous les contacts sont sur le site internet du Conseil Régional et de l'ARII.

Complément de Grégoire Calleja

Je rappelle que BPI France dispose également d'un système d'aide avec des AMI, et appels à projets nationaux, etc. Au niveau local, elle a regroupé OSEO, CDC Entreprises, le FSI et FSI Régions. Elle peut vous aider à réaliser des études de marché, des business models. Selon les différentes phases de projet, ils peuvent vous aider de différentes manières.

Votre problématique est plutôt de l'ordre du développement d'entreprise, certes une éco entreprise, que de l'EIT, même si vous avez des ressources locales. Bien sûr, l'Ademe a également des outils.

Complément Alexandra Rigo

Au niveau de la CCI, vous avez des services dédiés aux porteurs de projet (financement...) des formations. Nous parlions tout à l'heure d'une animation plutôt au niveau d'un territoire entre industriels qui partagent une problématique. Mais sans parler d'animation, on peut aussi vous aider à vous mettre en relation avec d'autres acteurs. Plus généralement, nous travaillons sur l'identification de gisement de flux avec un outil qui s'appelle ACTIF qui démarre et permet de géo localiser tous les flux entrants et sortants sur un territoire afin de constituer une base de données. C'est aussi un outil qui par notre intermédiaire est à la disposition des entreprises.

Marc Bayard

S'il n'y a pas d'autres questions, je vous propose d'entendre un témoignage sur un projet d'envergure auxquels participent plusieurs industriels européens/pétrochimistes, cimentiers, sidérurgistes qui n'avaient pas l'habitude d'échanger.

Bernard Descalès, INEOS

INEOS est le troisième groupe chimique mondial en France. INEOS est basé à Lavéra, près de Martigues avec un site de raffinage et de pétrochimie. Le projet EPOS regroupe des grands noms de l'industrie lourde : un cimentier (CEMEX), un sidérurgiste (ArcelorMittal), un minéralier (OMYA) sans oublier le chimiste INEOS et Veolia qui est un fournisseur de service, deux grandes universités telles que l'EPFL Lausanne ainsi qu'une entreprise spécialisée. Maintenant que nos sites respectifs sont à peu près optimisés à l'intérieur de nos murs, l'objectif est d'identifier de nouveaux leviers d'optimisation entre les industriels. EPOS est une fusée à deux étages :

- o La première étape est de divulguer un outil qui va permettre d'identifier des synergies en représentant une cimenterie, une usine pétrochimique, etc. Cette étape est presque terminée.
- o La deuxième étape de la fusée est de mettre en place l'outil sur les sites donc à Lavéra en France.

C'est donc un très gros projet qui devrait se terminer dans 2 ans. Nous avons commencé à identifier des synergies par exemple entre INEOS et les cimentiers. Mais nous nous heurtons **au problème du statut de déchet du produit** : un an de démarches administratives est nécessaire pour sortir ce produit de ce statut.

Marc Bayard

Pour conclure, je vais demander à nos cinq intervenants de nous indiquer en quelques mots les principaux facteurs de réussite d'une démarche EIT.

Nicolas Mat

« **L'implication** » des membres qui doit s'inscrire dans la durée et la réalisation concrète à des échelles de temps qui soient palpables pour être incitatives vis-à-vis des voisins.

Chloé Ménard

« **L'animation** » de ces projets, pour assurer une réactivité sur la mise en œuvre de l'avancement et le relayer.

Marion Comet

Effectivement, l'implication et l'animation, mais aussi la « **visibilité** » et la communication pour maintenir l'engagement des entreprises.

Anne-Marie Fruteau de Laclos

Il y a vraiment une multiplicité dans la manière d'aborder les démarches EIT comme on a pu le voir sur cette table ronde. Je dirai qu'un autre facteur de réussite, c'est que la **démarche soit adaptée à son contexte, à son terrain, à ses acteurs.**

Il faut donc utiliser l'existant et non pas coller une démarche type.

Le diagnostic de flux ne fait pas la synergie et la synergie ne fait pas la **gouvernance**. Celle-ci est un point capital auquel faut réfléchir dès le départ pour que la structure soit pérenne et robuste.

Alexandra Rigo

Deux points-clés :

- o **Avoir des actions à différentes échéances** avec des « actions-vitrines » ce que l'on appelle « win-win » que l'on peut mettre facilement en place avec un retour sur investissement et un résultat assez rapide. Ces actions vont permettre de maintenir l'implication des entreprises et la dynamique. Mais également des actions plus structurantes qui nécessitent des études et qui donneront des résultats à plus long terme.
- o l'animation non seulement sur la dynamique et le suivi, mais aussi avoir quelqu'un qui a une vue d'ensemble et une connaissance des besoins des entreprises.

Marc Bayard

Merci pour ces derniers mots. L'avantage d'être animateur, c'est que l'on a le dernier mot et je souhaiterais revenir sur la notion de culture. Il y a vraiment une évolution de culture et pour moi, elle sera complètement probante quand on se posera systématiquement deux questions, notamment pour un nouvel investissement :

- o Qu'est-ce que ce nouvel investissement apporte au territoire ?
- o Qu'est-ce que le territoire peut apporter à cet investissement ?

Si nous avions eu ce réflexe dans le passé, nous aurions eu par exemple un incinérateur à côté d'un consommateur de vapeur.

Merci à vous tous et je passe le relais à Nicolas Mat.

Deuxième Table ronde : Démarches innovantes

Nicolas Mat

Je remercie le SPPPI d'avoir proposé le principe de cette journée avec en première table ronde des exemples de gouvernance et de démarche. Dans cette deuxième table ronde seront présentés des cas concrets, mais aussi des expérimentations de démarche décarbonée.

Il y a sur notre territoire, des expérimentations industrielles qui préfigurent ce qui pourrait être une optimisation des flux de matière et d'énergie à l'échelle d'un territoire.

Autour de cette table, nous avons des acteurs divers qui peuvent avoir des grilles de lecture différentes sur ce sujet, mais sont en capacité d'intervenir sur des problématiques liées à la transition écologique.

Intervenants :

- *Magali Devèze, Chef de service Environnement, GPM*
- *Corinne Ramombordes, Directrice générale déléguée, Solamat-Merex*
- *Patrick Prunet, Directeur du projet Jupiter 1000, GRT Gaz*
- *Emmanuel Thomas, directeur de l'innovation, de la stratégie et des mutations industrielles, Métropole Aix-Marseille Provence*

Magali Devèze

cf. Film – Vasco

Trois expérimentations pilotes : ArcelorMittal, Kem One, Solamat, sur des fumées industrielles différentes. Ce projet Vasco 2 est la poursuite d'un projet antérieur, Vasco 1.

Pour arriver à ce stade, nous sommes passés par de nombreuses étapes. On part du CO₂ qui était un composé fatal pour les industries de Fos-sur-Mer, pour le réinjecter dans la boucle et en faire un produit qui peut être réutilisé.

Nicolas Mat

Il est important que les industriels soient eux-mêmes des facilitateurs pour la mise en place de ces démonstrateurs de techniques qui sont relativement bien maîtrisées en laboratoire. Merci, cela me permet de faire la transition avec Corinne Ramombordes.

Corinne Ramombordes

cf. Film - Icare

Solamat dispose de deux sites, Rognac et Fos-sur-Mer. Notre métier consiste en la valorisation et le traitement des déchets industriels dangereux. Nous transformons ces déchets en matière non dangereuse pour l'environnement et au mieux, nous valorisons ces déchets pour leur donner une deuxième vie. Le projet ICARE consiste en la transformation d'un déchet produit en grande quantité sur la zone de PICTO : **des boues de décarbonatation**. Le carbonate de calcium contenu dans les boues de décarbonatation produites par les industriels, peut être transformé en chaux que nous utilisons pour le traitement des fumées sous certaines conditions de tension dont nous disposons dans notre process.

Nicolas Mat

Pouvez-vous rappeler le contexte de ce projet ?

Corinne Ramombordes

C'est une idée qui trottait depuis plusieurs années, ces déchets sont non dangereux donc, pas forcément dans notre cœur de métier, mais nous pensions qu'il y avait vraiment quelque chose à faire. L'appel à projet FILIDECHET de l'Ademe et du Conseil Régional a vraiment été un booster pour ce projet et a permis de creuser jusqu'au bout cette idée. Nous avons reçu (et je vous en remercie encore) une aide économique très importante pour vérifier la faisabilité de cette idée dans un premier temps et pour sa mise en œuvre en cours aujourd'hui.

L'enjeu portait notamment sur le conditionnement et la préparation des boues pour remplacer une partie de la chaux neuve que nous utilisons.

Nicolas Mat

Cet exemple illustre aussi le temps nécessaire entre l'idée et la réalisation.

Corinne Ramombordes

Effectivement, l'idée je l'avais eue, il y a plus de 10 ans. Il faut que les circonstances s'y prêtent, que l'on ait ce petit booster et aussi le fait d'appartenir à l'association PICTO. Essayons d'ouvrir notre champ de vision et notre champ de réflexion. Ainsi, bien que ce déchet ne soit pas de notre cœur d'activité, il y a eu un intérêt à **essayer d'ouvrir son regard** et d'aller plus loin.

Nicolas Mat

C'est un bon exemple de ce qui peut se faire quand on parle à son voisin.

La semaine dernière, nous avons un GT consacré à l'économie circulaire dans lequel les industriels de la plateforme peuvent proposer des coproduits qu'ils n'utilisent pas et un autre industriel ou universitaire peut rebondir sur ce sujet. Ce sont vraiment des opportunités qui sont ouvertes dans l'EIT, il n'y a jamais vraiment un déchet, mais toujours une opportunité d'aller plus loin. Ce projet est duplicable en d'autres endroits du territoire. On va passer la parole à Patrick Prunet pour évoquer le projet Jupiter 1000 qui est une réponse pragmatique de valorisation du CO₂ et de transition énergétique avec notamment les questions de conversion et stockage de l'énergie.

Patrick Prunet

Cf Film.

Jupiter 1000 : Power to Gaz

L'objectif est de stocker l'énergie produite par éolienne et photovoltaïque en gaz dicarboné ou neutre en carbone.

Une première installation en France est en cours de construction pour une mise en service en fin d'année.

Jupiter 1000 : démonstrateur d'une puissance d'1 MWh.

Nicolas Mat

On l'a dit, c'est une première en France, que se passe-t-il sur ce sujet au niveau international ?

Patrick Prunet

L'Allemagne est très avancée sur ce sujet et très récemment, nous avons observé un développement important en Chine. L'idée de ce pilote en France est de créer une filière en fédérant autour de ce projet, tous les partenaires, tous les maillons de la chaîne. Nous avons reçu aussi des subventions à hauteur de 7 millions d'Euros de l'Ademe et du Conseil Régional sur un projet de 30 millions.

Pour aller plus loin, dans le futur, l'oxygène coproduit pourra être utilisé pour réduire les gaz nocifs dans les fumées industrielles, comme la chaleur produite pendant la réaction de méthanation qu'elle soit haute ou basse température. L'interaction peut être forte avec tous les industriels de la région.

Nicolas Mat

Aujourd'hui, c'est un projet d'1 MWh, quelles seraient les puissances des installations qui seraient distillées un peu partout sur le territoire ?

Patrick Prunet

Notre vision a un peu évolué sur ce sujet. C'est l'objectif à l'issue de ce prototype : tailler une feuille de route en s'appuyant sur une étude technico-éco notamment.

Cela permettra de donner une date pour l'émergence et les conditions de rentabilité du power to gaz.

Pour répondre à vos questions, aujourd'hui tout est ouvert, soit des installations de petites tailles, soit une version plus industrielle avec une massification sur une zone industrielle, par exemple et vendre la production décarbonée aux industriels voisins. Nous travaillons actuellement sur ces deux voies qui ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients (sur le plan économique notamment) pour identifier leurs conditions d'émergence.

Nicolas Mat

Nous avons vu ici trois projets qui sont développés sur le territoire et qui sont une illustration complète de ce qui peut être fait en matière d'écologie industrielle sur un territoire comme la Métropole.

Emmanuel Thomas, en quoi un acteur public comme la Métropole est impliqué et a intérêt à être associé à ce type de démarche voire même à prendre le leadership sur ce type de projet ?

Emmanuel Thomas

La Métropole se structure progressivement et l'économie circulaire se retrouve de manière transverse dans plusieurs directions de la Métropole. La métropole Aix-Marseille-Provence est la première métropole de France par sa géographie, et la deuxième par le nombre d'habitants.

Pour caricaturer et de manière volontairement provocatrice mais positive, nous avons pris le sujet de l'économie circulaire de manière opportuniste. Nous avons détecté que toute une série de sujets du domaine de la transition énergétique, de la bio-industrie, de l'écologie industrielle pouvait être non seulement des sujets de développement durable, mais aussi de vrais sujets de développement économique, de création d'emploi, de production de valeur ajoutée, d'innovation, à condition de bien les comprendre et les appréhender, et comme le disait Anne-Marie Fruteau, de les adapter au contexte qui peut être chaque fois très différent. Nous souhaitons favoriser ces activités par exemple le stockage énergétique, l'éolien flottant, la biomasse. Aujourd'hui la filière hydrogène se présente de manière plus massive et globale. Nous l'abordons sous l'angle de la création d'emplois, de valeur ajoutée avec à la clé la nécessité de trouver des modèles économiques pour que les industriels investissent. Il y a un gros travail qui est conduit de façon collective. Nous avons soutenu ardemment et nous continuons de soutenir l'association PICTO. Nous sommes également en coproduction dans des projets comme Jupiter 1000 où il a fallu que le territoire se mobilise avec le port pour co-aménager un terrain. **Accueillir des projets EIT est un travail excessivement collectif** par essence.

Nicolas Mat

Ce travail d'équipe peut aussi permettre au territoire d'être toujours plus attractif pour les porteurs de projets industriels ou innovants. Qu'est-ce qui est envisagé d'ores et déjà ?

Emmanuel Thomas

Ce que nous essayons de faire, c'est de ne pas se prendre les pieds dans un millefeuille institutionnel compliqué et de faire valoir les valeurs ajoutées au bon endroit, au bon moment.

La Métropole a un rôle à jouer pour essayer d'amener de la visibilité, de la lisibilité et de la cohérence dans un système d'acteurs qui est parfois complexe. La Métropole est un acteur de terrain en matière de développement économique. Elle est aujourd'hui, inscrite et coordonne la démarche « Provence

Industry'NOV » qui va se transformer en Appel à Manifestation d'Intérêt. Il s'agit d'une démarche collective assez élaborée de marketing territorial ciblée en direction de l'implantation de projets faisant appel aux principes de l'EIT et ce dans les filières industrielles traditionnelles comme dans les filières plus en amont des biocarburants, de la transitions énergétique ou des bioindustries.

Cela fait partie des prérogatives de la Métropole d'être à l'avant de la recherche d'investisseurs dans tous les domaines et notamment dans ceux-ci. Il s'agit du prolongement d'un travail qui avait été amorcé autour des bio-industries par l'association PIICTO soutenue par le groupe Total (qui n'a pas pu être présent aujourd'hui).

Ce travail a abouti à ce que la Métropole coordonne une démarche avec l'État, la Région, le GPMM, l'UIC et tous les acteurs déjà intégrés et qui se sont mobilisés ensuite aux côtés de la Métropole pour faire valoir une offre économique d'implantation sur la Métropole à l'intérieur des grandes plateformes économiques connues (Berre, La Mède et PIICTO), périmètre que l'on espère ensuite élargir. Les terrains ont été qualifiés par un cabinet d'études qui nous a livré une monographie foncière des terrains les plus adaptés à de l'accueil d'activités valorisant des synergies, des capacités de raccordement des facilités en terme de services.

Nous avons aussi conduit un important travail avec le Conseil Régional de mise en avant d'un dispositif d'accompagnement des entreprises qui seront candidates à cet AMI pour identifier et valoriser tous les dispositifs financiers existants dans les différentes institutions, et de coordonner une offre qui soit lisible pour les investisseurs.

Nous avons la « prétention » de dire que l'EIT peut devenir un levier de business, soit pour l'accueil de démonstrateur et là, la puissance publique doit identifier les meilleurs sujets à soutenir en se mettant d'accord entre partenaires publics et privés, soit dans l'accueil de projets industriels pour lesquels l'EIT peut être facteur de réduction des coûts d'investissement et de fonctionnement, ce qui rendra l'offre territoriale plus attractive dans un contexte de compétition nationale et internationale.

Au final, à travers l'EIT, la Métropole contribue à faire valoir une offre économique plus performante, des implantations nouvelles, des emplois, de la valeur ajoutée et de l'innovation sur des territoires qui sont parfois un peu trop rapidement catalogués « vieilles industries » même si je déteste ce mot. En effet, ces industries sont pou de faciliter l'incubation de projet innovants qui seront peut-être les industries de demain, et nous permettrons d'anticiper sur ce qu'il faudra apporter à ces nouvelles industries (facteur d'attractivité, formation, terrain...) pour ensuite accueillir les étapes d'industrialisation.

C'est la stratégie de la Métropole : être là très tôt dans les bons sujets afin de capter les maillons des chaînes de valeur qui se constitueront à l'avenir/

Nicolas Mat

Vous l'avez compris, il s'agit de **préfigurer ce qui pourrait être des filières de développement économique pour le territoire**. On parle de mutation industrielle.

Emmanuel Thomas

J'ajoute un enjeu un peu brûlant, c'est le sujet de l'acceptabilité. Aujourd'hui, on ne peut plus concevoir d'implanter de nouvelles activités si elles ne le font pas avec un minimum d'impacts. C'est un **enjeu d'acceptabilité majeur** que de miser sur l'EIT, et l'économie circulaire. L'EIT est non seulement une opportunité économique, mais aussi la seule façon de proposer du développement de manière vertueuse.

Nicolas Mat

Merci pour ces différentes présentations. Nous pouvons passer à quelques questions.

Le terme qui m'interroge est celui de biomasse, qui à mon sens n'est pas très écologique, car on utilise un nombre croissant d'arbres. (Jacqueline Demeure, FNE)

Magali Devèze, GPMM

Il y a plusieurs types de biomasses, dans notre cas, il s'agit de micros algues présentes dans l'eau de mer et dans laquelle on injecte des nutriments.

Emmanuel Thomas

Le bois est aussi un vrai sujet pour lequel des questions restent en effet à traiter. Par ailleurs à Fos, sur les microalgues, nous sommes sur un projet très spécifique et ambitieux qui consiste à utiliser cette biomasse algale pour valorisation du CO₂ fatal issu des industriels. On va étudier également dans quelle mesure cette algue est capable de valoriser les oxydes de soufre et d'azote qui sont aussi très problématiques sur le plan environnemental. Nous n'avons pas la prétention d'en faire le modèle unique de production de micros

algues, mais localement nous l'avons pris sous cet angle.

Marc Bayard, UIC

Emmanuel Thomas parlait de chimie verte, c'est un sujet très sérieux, mais qui a été complètement galvaudé. Cela a été théorisé, il y a une vingtaine d'années et décliné en 12 principes : « moins vorace en énergie », « pas de production de déchets », « moins ou pas de solvant », etc. La chimie verte se veut totalement respectueuse de l'environnement, avec notamment des matières premières renouvelables. Ce qui rejoint votre question. La « biomasse » est un terme générique, ce peut être des arbres, des déchets de biomasse, de la production agricole destinée à la chimie par exemple le lin, les cannes de Provence. Il reste toujours la question de l'utilisation des terres cultivables destinées à l'alimentation ou à autre chose. On pourrait imaginer un monde sans chimie, mais étant donné l'accroissement de la population, cela signifierait couper beaucoup d'arbres. La chimie est un moyen de transformer la matière et donc la chimie verte, de le faire de façon durable et respectueuse de l'environnement.

Avec cette deuxième table ronde, on s'aperçoit que la Métropole met du liant entre tous les services qui ont été présentés dans la première partie de l'après-midi. C'est cela ? (Jean-Jacques Blanc FO)

Emmanuel Thomas

Nous essayons modestement de mettre le système en synergies constructives, notamment à travers l'AMI qui sera prochainement lancé.

Fin de l'enregistrement – manque 10 min (Remerciements).